Vos questions / nos réponses

Boire

Par Ion Postée le 22/07/2026 06:10

> Je m'adresse à vous pour obtenir de l'aide. Le père de ma compagne a beaucoup bu pendant de nombreuses années ; il ne pouvait pas se passer d'alcool et y consacrait tout son argent. Il a arrêté de boire pendant deux ou trois ans, mais il a recommencé. Il boit dès le matin, va travailler, rentre chez lui et boit encore : il lui est tout simplement impossible de se passer d'alcool. Je ne veux pas que sa famille souffre ; je vous en supplie, aidez-nous.

Mise en ligne le 23/07/2026

Bonjour,

Nous entendons votre appel à l'aide et comprenons que vous soyez affecté par les difficultés du père de votre compagne et de sa famille. Ce monsieur a déjà réussi à arrêter de boire par le passé et a pu se maintenir quelques années dans l'abstinence, c'est encourageant. S'il avait été accompagné par des professionnels de soins pour y parvenir, il serait important de les recontacter. Les "rechutes" font malheureusement partie du parcours. S'il n'a jamais consulté, alors pouvez-vous peut-être lui proposer de se rapprocher d'un centre d'addictologie.

Nous vous joignons en bas de messages les contacts de plusieurs centres de consultation dans le périmètre géographique que vous avez indiqué. Les consultations dans ces centres sont individuelles, confidentielles, gratuites et assurées par des équipes composées de médecins, psy, travailleurs sociaux qualifiés pour prendre en charge les addictions.

Ces mêmes centres reçoivent également les personnes de l'entourage pour du soutien, des conseils, pour les aider à aider mais aussi pour les aider à se préserver. Comme vous en faites le malheureux constat, ce sont des situations lourdes et difficiles pour les proches. Si vous, votre compagne ou d'autres membres de sa famille le souhaitent, un accompagnement serait possible dans ces dispositifs.

Si ces éléments de réponse ne répondent à vos attentes, nous vous invitons à revenir vers nous en précisant votre demande d'aide. Si vous souhaitez échanger plus directement, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

Association Oppelia : CSAPA CAP 93

26 avenue Louis Lemesle
93150 LE BLANC MESNIL

Tél : 01 85 78 25 83
Site web : www.oppelia.fr
Accueil du public : Sur rendez-vous : lundi 13h-18h - mardi 14h-20h - mercredi 13h-17h- jeudi 10h-13h et de 14h-20h et vendredi 10h-13h et de 14h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes entre 12 et 25 ans, avec ou sans entourage : sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France 95- Csapa d'Argenteuil

12, boulevard Maurice Berteaux
95100 ARGENTEUIL

Tél : 01 30 76 30 13
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Lundi-mercredi et vendredi de 9h13h et de 14h à 17h - Mardi de 9h à 13h et de 14h à 19h - Jeudi fermé le matin (répondeur téléphonique) ouvert de 14h à 19h, sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de moins de 25 ans avec/sans entourage : sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

CSAPA Espace Edgar Morin

36/44 Avenue Frédéric Joliot-Curie
Espace Europe-Immeuble - CSAPA Edgar MORIN
95140 GARGES LES GONESSE

Tél : 01 34 04 02 98
Site web : www.capasscite.fr
Accueil du public : Du Mardi au Jeudi de 9h-13h et de 14h-18h - Le centre est fermé le lundi et vendredi
Service mobile : Application Option Zero : suivre sa consommation d'alcool, détecter un comportement à risque, échanger avec un professionnel, être suivi par un professionnel en visioconférence (site internet: https://option-zero.fr/)
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes entre 12 et 25 ans avec ou sans entourage : sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

Oppelia Rivage- centre de soins en addictologie

18 avenue du 8 mai 1945
95200 SARCELLES

Tél : 01 39 93 66 67
Site web : www.oppelia.fr/blog/structures/oppelia-rivage/
Accueil du public : Consultation sur rendez-vous : lundi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 - Mardi de 9h30 à 13h et de 16h30 à 20h - Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30 - Vendredi de 9h30 à 13h00.
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de moins de 25 ans, avec/sans entourage : sur rendez-vous.
Service mobile : Équipe mobile santé et précarité : l'équipe intervient auprès des personnes isolées et éloignées des dispositifs : à la rue, en squat, abri de nuit, lieu de vie habituel.

Voir la fiche détaillée